

Mes chers concitoyennes et concitoyens,

## CONSTAT

Je reviens vers vous à la suite des résultats du 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale partielle du 17 mars 2019.

En premier lieu je constate une participation élevée dans la tradition de l'implication des électeurs du Mas-Cabardès. Je m'en réjouis. Je constate également que les votants se sont exprimés clairement et qu'aucun vote nul ou blanc n'ont été enregistrés. Je m'en réjouis.

En nombre de voix, la liste des candidats que je vous ai proposée recueille 50.2% des voix. La liste entraînée et soutenue par mon premier Adjoint Denis LE COZ 49.8%. En sièges, deux conseillers de la liste de Mr Denis LE COZ sont élus au 1<sup>er</sup> tour. Un conseiller de ma liste est également élu au 1<sup>er</sup> tour. Il reste donc un siège à pouvoir au deuxième tour le 24 mars 2019.

## ANALYSE

**Le village est coupé en deux** et je n'ai pas eu le vote de confiance que j'attendais. Si ce résultat est l'expression de la Démocratie que je respecte au plus haut point, il est également le résultat d'une manipulation.

Plutôt que d'échanger avec moi et les autres membres du conseil municipal sur une méthode constructive afin de passer ce cap imposé par la Loi, Mr Denis LE COZ a choisi d'instrumentaliser cette élection.

Pourquoi M. Denis LECOZ agit de la sorte ?

- Effectuer une mesure de son audience au village dans l'objectif des prochaines échéances ?
- Se présenter en défenseur de la parité ?

Ce que je sais, c'est qu'en agissant de la sorte, le 1<sup>er</sup> adjoint s'est clairement (pour une fois) inscrit en opposition et en destructeur du travail que nous avons réalisé depuis le début de la mandature.

## CONSEQUENCES

~~J'avais déjà informé mon cercle d'intimes de ma volonté de ne pas me présenter pour réaliser un deuxième mandat.~~ **Je vous informe que je souhaite mettre fin à la responsabilité que vous m'avez confiée avant son terme en présentant ma démission.** En effet je ne peux continuer de travailler sereinement dans ce climat dont mon 1<sup>er</sup> Adjoint porte la responsabilité.

Mes amis et mes soutiens comprennent ma décision. Une partie majoritaire du conseil municipal souhaite également démissionner. Les candidats de ma liste, encore en lice pour le 2<sup>e</sup> tour ne se présenteront pas à vos suffrages. **Même si nous ne présentons pas de candidat au second tour, nous vous invitons à faire votre devoir de citoyens et d'exprimer par un vote nul votre opposition à Mr Denis LE COZ.**

## A NOTRE TOUR D'INSTRUMENTALISER LES ELECTIONS, ... ET CE AU GRAND JOUR !

Pas d'équivoque, nos actions ne visent pas les candidates (que j'ai rencontrées personnellement la veille du scrutin) et m'ont toutes assuré de leur soutien. Il est dommageable que leur volonté d'implication et de travail dans notre communauté (municipalité) se soit révélée tardivement et de cette manière. Je peux vous assurer mesdames, que je ne vais pas, en approchant les 70 ans, commencer à devenir misogyne.

**Je vous propose, avec les conseillers municipaux qui me soutiennent et avec les candidats de ma liste, une Réunion Publique le Samedi 23 mars au Foyer municipal à partir de 11h.**

**C'est l'intérêt du village qui a toujours guidé mon action de Maire et c'est l'intérêt général qui continue de guider mes engagements.**

Le Maire

Gilbert Batlle